Une formation  « Initiateur fédéral aviron » est organisée en janvier 2017 à Montpellier. Cette formation est destinée aux rameurs licenciés de plus de 16 ans[[1]](#footnote-1) désirant développer des compétences dans :

* l’accueil des pratiquants,
* la sécurité des séances,
* la prise en charge d’un groupe restreint sous la responsabilité d’un cadre qualifié du club (Educateur fédéral au minimum).

Plus d’infos sur le site de la FFA :

<http://avironfrance.fr/espace-federal/formation/formation-federale/initiateur-federal>

**Formation théorique :**

Dates de la session de formation théorique :

* samedi 07 janvier toute la journée (9h30-17h30) – repas de midi tiré du sac
* samedi 14 janvier toute la journée (9h30-17h30) – repas de midi tiré du sac
* samedi 21 janvier matin (9h30-12h30)

Formation théorique assurée par plusieurs intervenants à l’aide de supports vidéoprojetés et d’un manuel de formation distribué à chaque stagiaire. Apporter papier et crayons/stylos.

Lieu de la formation théorique :

Locaux du MUC Omnisports, complexe sportif Albert Batteux, 150 rue François-Joseph Gossec, 34070 Montpellier (entre sorties A9 Montpellier-ouest et Saint-Jean-de-Védas, à 700 m de l’arrêt de tram Victoire 2).

**Formation pédagogique et travaux pratiques :**

Pour que le diplôme d’initiateur soit validé par le responsable pédagogique, le stagiaire doit ensuite effectuer, dans son club, des travaux pratiques, et une formation pédagogique sous forme de cinq séances de 2 heures sous la responsabilité d’un tuteur fédéral de son club.

Les fiches d’évaluation des formations pédagogiques devront être retournées par les stagiaires au responsable pédagogique au plus tard le 15 juin 2017.

**Organisation :**

* Responsable pédagogique : Claude TRONEL
* Renseignements et inscriptions : Xavier D’YVOIRE

[xavier.dyvoire@free.fr](mailto:xavier.dyvoire@free.fr) (tél 06.08.88.15.01)

**Inscriptions :**

**Avant le mardi 20 décembre 2016,** dans la limite des places disponibles (20 personnes maximum)

La formation est partiellement prise en charge par le Comité Départemental 34 Aviron. Frais d’inscription : 30 euros par stagiaire[[2]](#footnote-2). Le manuel de formation est inclus dans ces frais d’inscription.

Chèques à libeller à l’ordre de « CD 34 Aviron » et à adresser à :

Xavier D’YVOIRE, 32 rue Bourrely, 34000 Montpellier.

**L’inscription n’est enregistrée qu’après réception des chèques.**

**Bulletin d’inscription**

**Dates : les samedi 7, 14, et 21 janvier 2017 à Montpellier**

|  |  |
| --- | --- |
| Mon nom |  |
| Mon prénom |  |
| Mon club |  |
| Mon n° de licence FFA |  |
| Le tuteur fédéral choisi pour la formation pédagogique |  |
| Ma date de naissance |  |
| Mon adresse mail |  |
| Mon n° de téléphone |  |

J’adresse **avant le 20 décembre 2016** ce bulletin complété accompagné d’un chèque de 30 € libellé à l’ordre de « CD 34 Aviron » à :

MUC Aviron, chez Xavier D’YVOIRE,

32 rue Bourrely – 34000 MONTPELLIER

J’ai noté que l’inscription n’est enregistrée qu’après réception des chèques, et que mon inscription me sera confirmée par e-mail dans les jours suivant réception du dossier complet.

J’ai aussi noté que l’abandon en cours de formation ne donnera lieu à aucun remboursement, qu’elle qu’en soit la raison.

Signature du stagiaire

1. 16 ans minimum à la date de validation du diplôme, soit juin 2017 [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette somme vient compléter l’aide allouée par le CD34 Aviron au club organisateur [↑](#footnote-ref-2)